

## COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2023

**Date de convocation : 03 avril 2023**

**Membres en exercice : 15**  
**Membres présents : 11**

**Bruno CARLIER, Dominique CHAMBON, Francis DEBREY, Emmanuel DEMOUGE Victoire DUFRESNE, Antoine FORGAR, Jean GOUVERNEUR, Linda GUITTET, Evelyne HUROT, Anne LANGARD, Nadine LECOMTE, formant la majorité des membres en exercice.**

**Membres excusés : Astrid CONSTANTIN (sans pouvoir), Karine MAUREY (sans pouvoir), Philippe RUMINY (sans pouvoir), Laurent SUBLARD (sans pouvoir).**

**Membres votants : 11**  
**Membres représentés : 0**

**Présidence : Francis DEBREY**  
**Secrétaire : Evelyne HUROT**

### **OBJET : AUTORISATION D'EMPRUNT EN VUE DE FINANCER LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES POUR LA RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE, LA RESTRUCTURATION DE L'ANNEXE DE LA MAIRIE ET LA REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE**

La commune a lancé une opération d'investissement pour la restructuration de la mairie, la restructuration de l'annexe de la mairie et la requalification de la Place de la République.

Afin de financer cette opération, la commune a souscrit un emprunt d'un montant de 470 000 € sur 20 ans auprès du Crédit Agricole Normandie Seine.

Les marchés de travaux répartis en 16 lots ont été attribués pour un montant de 721 348,59 € HT. A ce jour, le montant des travaux supplémentaires ayant été estimé à 80 000 €, il y a lieu de recourir à un nouvel emprunt. Une consultation a été lancée auprès de trois établissements bancaires le 31 mars 2023.

Le Crédit Agricole Normandie-Seine a proposé une offre de prêt pour un montant de 80 000 € selon les caractéristiques financières énoncées ci-après :

Montant de l'emprunt : 80 000 €  
Taux actuel fixe : 4,10 %  
Durée du crédit : 15 ans  
Modalités de remboursement : trimestriel  
Type d'échéance : échéances constantes  
Frais de dossier : 100 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De contracter auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Normandie-Seine un emprunt d'un montant de 80 000 € et d'approuver les caractéristiques de l'emprunt visées ci-dessus,

- De prendre l'engagement au nom de la collectivité d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts des emprunts ainsi contractés,
- De conférer en tant que de besoin toutes délégations utiles à Monsieur le maire pour la réalisation de ce concours, la signature du contrat à passer avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y seront insérées.

**POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.**



The image shows a blue circular official stamp of the Commune de Fontaine-sous-Beaulieu, Seine-Maritime. The stamp features a central emblem and the text "COMMUNE de FONTAINE-sous-BEAULIEU" and "(Seine-Maritime)". To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "J. L. Lhuery".



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS  
VALANT ACCUSE DE RECEPTION \***

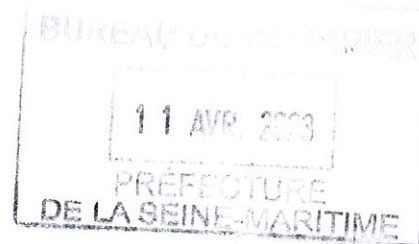
<b>COLLECTIVITE</b>  COMMUNE DE FONTAINE-SOUS-PREAUX PLACE DE LA REPUBLIQUE 76160 FONTAINE-SOUS-PREAUX	<b>DATE ENVOI : 11/04/2023</b>
--	--------------------------------

<b>Désignation des pièces : objet</b>	<b>Référence de l'acte</b> (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date)	<b>Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité</b>
Taux d'imposition fiscalité directe locale 2023	Délibération n° 2023/12	
Subvention versée au Club de la Claire Fontaine – Année 2023	Délibération n° 2023/13	
Autorisation d'emprunt en vue de financer les travaux supplémentaires de restructuration de la mairie, la restructuration de l'annexe de la mairie et la requalification de la Place de la République	Délibération n° 2023/15	
Autorisation d'emprunt afin de préfinancer les subventions et le FCTVA restant à percevoir pour les travaux de restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République	Délibération n° 2023/16	
Convention de dépôt du retable Saint-Michel de Saint-Wandrille-Rançon à la commune de Fontaine-sous-Préaux	Délibération n° 2023/17	

CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE :



CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE :



**\* seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture**